

# Procès-verbal

## Assemblée générale extraordinaire de l'AEEEEBSI

**13 novembre 2024, à 11h30 - Formule hybride**

---

**Étaient présent-e-s :** David Chalifoux Vachon, Alexandra Mathieu, Anthony Rémillard, Marie-Pierre Cloutier, Vanessa Lanteigne, Hind Obad-Fathallah, Lucie Saunier, Ambre Lefaix-Franchi, Lauria Roberts, Melle Rohan, Roxanne Marcil, François Latendresse, Shahrazad Rahme, Alix Carmel, Anthony Goudal, Anthony Carrière, Camille Demers, Constance Poitras, Émilie Paquin, Adrien Savard-Arsenault, Liza Leblond

### 1. Ouverture de la séance

Le quorum est atteint à 11h35. François propose l'ouverture de la séance. Shahrazad appuie.

#### 1.1. Élection du Présidium

Shahrazad propose Liza à la présidence et David au secrétariat. Hind appuie.

#### 1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Liza fait la lecture de l'ordre du jour. Shahrazad propose d'ajouter un point pour l'élection des postes de délégué-e-s entre le point 3 et le point 4. François appuie. Roxanne propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. Marie-Pierre appuie.

### 2. Élections

#### 2.1. Présentation des postes vacants et vote

##### 2.1.1. Trésorier.ère

Liza lit la description du poste. Melle se propose comme trésorière. Melle se présente; elle est à la 1ère année de maîtrise, elle mentionne déjà avoir discuter avec les membres du CE après la dernière AG à propos du rôle de trésorière et l'ancien trésorier, Anthony, lui a aussi déjà expliquer le rôle de trésorier. Il n'y a pas de demande de vote; Melle est élue à l'unanimité.

##### 2.1.2. Coordonnatuer.ice aux affaires départementales du premier cycle

Liza lit la description du poste et précise que c'est le poste représentant les étudiants du premier cycle, donc les deux certificats et qu'il ne peut être rempli que par un ou une étudiant-e du premier cycle. L'assemblée constate qu'il n'y a qu'un seul étudiant provenant du premier cycle présent. Personne ne se présente au poste; celui-ci demeure vacant.

##### 2.1.3. Exécutant.e libre du premier cycle

Liza lit la description du poste. Personne ne se présente au poste; celui-ci demeure vacant.

#### 2.1.4. Exécutant.e libre de première année de maîtrise

Liza lit la description du poste. Émilie Paquin se propose au poste. Émilie se présente: elle est à la première année de maîtrise, elle a déjà eu par le passé un rôle de représentation étudiante dans une autre association étudiante; puisque le poste n'a pas trop de tâches, elle se présente afin de pouvoir soutenir le comité exécutif et apporter quelques nouvelles idées. Il n'y a pas de demande de vote; Émilie est élue à l'unanimité.

#### 2.1.5. Exécutant.e libre du DESS en édition numérique

Liza lit la description du poste. Aucun-e étudiant-e du DESS n'est présent; le poste demeure vacant.

### 3. Dépôt de l'avis de motion

David dépose l'avis de motion. L'avis de motion est une proposition de changement à la charte de l'AESEBSI afin de moderniser certains articles sans faire de changement majeur. David précise que l'avis de motion n'est ni discuté, ni adopté aujourd'hui, et que cela se passera à la prochaine AG. Il présente son contenu sommairement.

Il mentionne et explique les propositions de modifications à la charte notamment; la simplification des règles de féminisation (article 2); une mise à jour mineure pour que tous les postes puissent être en élection (article 23); l'élargissement des thèmes couverts par la référence afin de couvrir les sciences de l'information en général (article 39); une mise à jour mineure de la description du Comité aux affaires externes et une mise à jour mineure de la description du poste de coordination aux affaires externes (article 45 et 55); des clarifications mineures à qui les délégué-e-s externes font leurs comptes-rendus (article 75, 76, 79); le changement du nom du Salon de l'emploi SIS-EBSI devient salon de l'emploi EBSI-SIS (article 46 et 78); **la création d'un comité permanent pour le Symposium étudiant EBSI-SIS** (nouvel article); **la création d'un poste de délégation au Symposium étudiant EBSI-SIS** (nouvel article); l'ajout de la coordination aux affaires départementales de premier cycle aux membres réguliers et **la création du poste d'exécutant.e libre au doctorat** (article 49); des clarifications sur les étudiant-e-s pouvant assister aux assemblées départementales (article 65); une mise à jour de la description de la délégation de l'AAQ puisque l'association n'a plus de siège au CA de l'AAQ (article 77); la suppression du comité FAÉCUM puisque les tâches du comité sont déjà assurées par le CE (article 80).

David précise que l'avis de motion sera publié et que les membres de l'AESEBSI sont libres de poser des questions au CE ou proposer des ajustements d'ici la prochaine AG.

### 4. Élection des postes de délégué-e-s

Liza lit la liste des postes de délégué-e-s externe qui sont vacants et demande s'il y a des membres qui souhaite combler ces postes.

Marie-Pierre se propose pour le poste de délégué-e-s à la CBPQ. Elle se présente; elle est étudiante en 1ère année de maîtrise et elle veut s'impliquer dans l'association et elle trouve qu'il est important de faire des contacts avec des organisations externes donc elle se propose pour le poste.

Hind précise qu'elle a déjà occupé ce poste pendant 10 mois, même si elle n'a jamais été élue; elle avait été nommée par le CE puisque le poste était vacant. Elle mentionne pouvoir aider Marie-Pierre à prendre la relève et mentionne pouvoir faire un bilan de ses activités avec la CBPQ si le temps le permet.

Marie-Pierre est la seule candidate. Il n'y a pas de demande de vote; Marie-Pierre est élue à l'unanimité.

Vanessa se propose pour le poste de délégué-e-s à l'AAQ. Elle se présente; elle est à la maîtrise et a fait ses débuts plus en bibliothéconomie avant de se tourner vers l'archivistique et elle veut faire connaître l'association auprès des organisations externes comme l'AAQ. Hind occupait aussi ce poste non-officiellement par le passé.

Vanessa est la seule candidate. Il n'y a pas de demande de vote; Vanessa est élue à l'unanimité.

François demande si quelqu'un peut être délégué-e au SÉSUM même s'il n'a pas déjà un emploi à l'université. Liza répond que non, il faut occuper un emploi et faire partie du SÉSUM pour être délégué-e. Shahrazad explique que l'ancienne déléguée à déposer son bilan au CE, mais qu'elle ne pourra pas continuer à ce poste. Le poste demeure donc vacant.

Hind explique qu'elle était officieusement la déléguée à la FMD et qu'elle occupait ce poste en tant que la coordonnatrice aux affaires externes. Elle siège à leur CA actuellement et mentionne que c'est implorant d'avoir un lien avec la FMD puisqu'il s'agit de la plus grande fédération québécoise pour les professionnels de l'information. Elle mentionne qu'elle aimerait que quelqu'un prenne son relais. Roxanne demande si ce poste peut se faire à plusieurs. Hind explique que ce n'est pas possible, puisque la déléguée occupe un siège au CA de la FMD et qu'elle doit signer une entente de confidentialité, donc le siège ne peut être partagé.

Hind aimerait se faire élire officiellement pour faire reconnaître le travail qu'elle a déjà fait. Shahrazad lui demande quand elle a commencé son mandat. Hind explique qu'elle a commencé en mars 2024 et qu'en théorie le siège au CA est un mandat de 2 ans finissant en mars 2026. Elle explique qu'elle va démissionner avant cette date, c'est pourquoi elle espère que quelqu'un prendra son relais.

Hind est la seule candidate. Il n'y a pas de demande de vote; Hind est élue à l'unanimité.

François demande qu'est-ce que le poste de délégué-e au salon de l'emploi. Hind répond qu'elle fait partie du comité, mais qu'il n'y a pas de délégué-e officiel; ce n'est pas juste elle qui fait le lien entre l'association et le comité organisant le salon de l'emploi; le comité a son propre Teams. François se propose comme délégué du salon de l'emploi. Il se présente; il est à la 1ère année de maîtrise, il est le coordonnateur aux affaires départementales des cycles supérieurs, il a un Bac en traduction et il fait déjà le lien avec le salon de l'emploi puisqu'il fait partie du comité l'organisant. Il n'y a pas de demande de vote; François est élu à l'unanimité.

Liza présente la liste des délégué-e-s aux comités départementaux.

Shahrazad propose Constance comme représentante du doctorat aux assemblées départementales. Constance explique qu'elle a toujours été nommée et qu'elle fait partie de l'AEBLT, le COMED et le COCOMI. Lucie demande qu'est-ce que le poste de délégué-e à l'assemblée départementale. Shahrazad répond qu'il s'agit d'un poste de représentation des étudiant-e-s avec un droit de vote aux assemblées de l'EBSI avec les professeurs du département et que les étudiant-e-s ont trois droits de vote, un par cycle. François explique que les assemblées départementales se déroulent généralement le lundi matin. Constate est la seule candidate pour représenter les étudiant-e-s du 3e cycle; elle est élue à l'unanimité.

Camille Demers se propose au comité de la recherche dont elle fait déjà partie pour représenter le 3e cycle. Elle se présente: elle a fait la maîtrise en science de l'information et est maintenant au doctorat. Elle s'implique déjà avec Lubna Daraz dans le comité de la recherche en agissant comme secrétaire et en faisant l'animation des séances. Elle fait aussi un appel pour que les étudiants de la maîtrise rejoignent le comité. François demande si cela demande beaucoup d'implication. Camille répond qu'il y a environ une rencontre par mois et que les membres du comité participent au séminaire organisé par l'EBSI. Camille est la seule candidate pour représenter les étudiant-e-s du 3e cycle; elle est élue à l'unanimité.

Shahrazad mentionne qu'une étudiante qui n'est pas présente se propose comme déléguée au COGIN. Elle lit un mot d'Alae Benali se présentant comme une étudiante au certificat en gestion de l'information numérique qui souhaite représenter son programme. Alae est élue à l'unanimité.

François se propose comme délégué au COMSI puisqu'il agit déjà comme le coordonnateur aux affaires départementales des cycles supérieurs. Il est élu à l'unanimité.

Constance se propose comme déléguée au COMED. Elle est élue à l'unanimité.

Constance se propose comme déléguée au COCOMI. Elle explique qu'elle fait déjà partie du comité et qu'elle aide à organiser les conférences midi avec Anaëlle Winland et que ce serait apprécié si quelqu'un de la maîtrise se proposait pour aider le comité. Shahrazad précise que plusieurs comités comme le COCOMI n'ont pas de limite de nombre de candidatures. Lucie se propose de s'impliquer dans le COCOMI. Elle se présente: elle a fait son certificat en archivistique et elle est à la maîtrise; elle a participé aux conférences et elles les trouvaient intéressantes donc elle veut bien participer à les organiser. Constance et Lucie sont élues à l'unanimité.

## **5. Varia**

Émilie mentionne qu'elle a rejoint le CE parce qu'elle voulait entre autres faire de la marchandise pour l'association, comme du matériel promotionnel, des t-shirts, etc. Shahrazad exprime qu'elle apprécie cette volonté de s'impliquer. Elle mentionne que le CE avait déjà essayé de faire du matériel promotionnel pendant la journée d'accueil, par exemple des cocardes et une bannière. Elle accueille bien l'idée de projet d'Émilie.

François souhaite souligner l'importance de se prémunir contre les violences à caractères sexuels (VACS) et mentionne que Hind a participé au camp de la FAÉCUM où le sujet a été traité. Il propose de se prémunir contre les VACS et mentionne que cela pourrait se faire au moyen d'un comité.

## **6. Levée de l'assemblée**

Roxanne propose la levée de l'assemblée. Vanessa appuie. L'assemblée est levée.



---

Shahrazad Rahme  
Coordonnatrice Générale



---

David Chalifoux Vachon  
Secrétaire Général